

Supplément

Sassenage

en pages

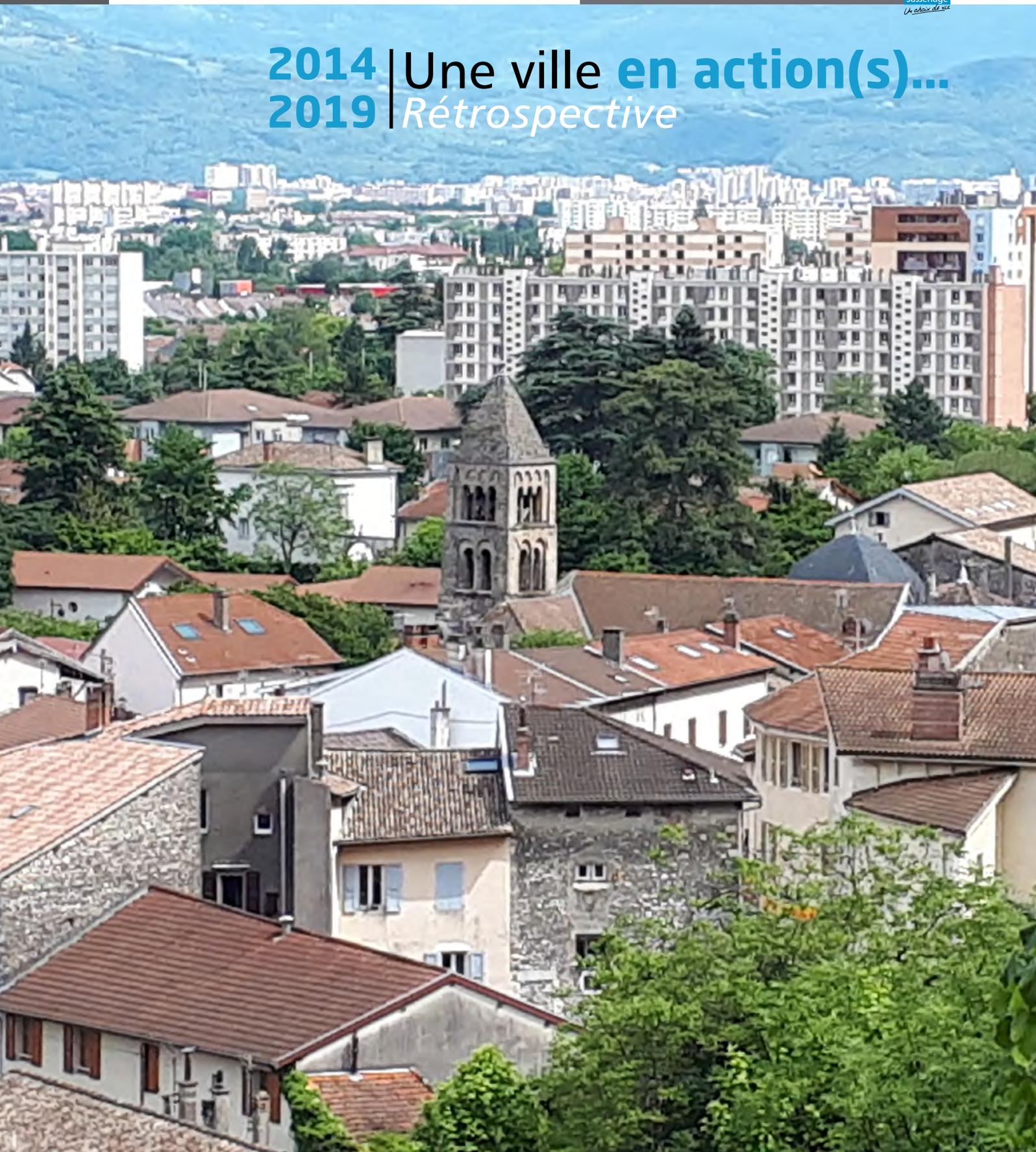
www.sassenage.fr



2014 | Une ville en action(s)...

2019 | *Rétrospective*

N° 245
FEVR
2019



Sassenage EN QUELQUES CHIFFRES

11 577
habitants

9,6 %
du territoire Nord Ouest
de la Métropole

22 %
Population
de moins de 18 ans

+ de
26 MILLIONS
D'EUROS
de budget en 2018

22.9 %
Population
de plus de 60 ans

74,2 %
Actifs ayant un emploi

8,9 %
Étudiants



ÉDITO

L'actualité s'écrit, le temps passe, les « choses » se font, les discussions et explications se partagent, et bien souvent on les oublie ou les ignore... Ainsi va la vie !

Pour sortir de cette complexité et de cette frénésie de l'instant, rien ne vaut une parenthèse pour se poser, faire un pas de côté et regarder autour de soi...

Ça vaut dans bien des registres de la vie, et c'est ce à quoi vous invite ce supplément en répondant à la question « Que s'est-il concrètement passé ces cinq dernières années à Sassenage ? ».

Il retrace en effet le chemin parcouru, et illustre en actions cette aventure collective portée avec pragmatisme et conviction par les élus et les agents de la Ville, mais aussi par des Sassenageois impliqués, quelle qu'en soit la forme, pour faire avancer Sassenage et répondre à l'intérêt général.

Car c'est bien cette conjonction, mais aussi cette confrontation d'approches, d'usages, d'envies, d'énergies, qui font battre le cœur d'une ville et la font grandir.

Voici donc un panorama des actions qui ont rythmé l'actualité sassenageoise ces dernières années, histoire de faire un point ensemble...

ENTRETIEN



Garder le cap



Le maire et son équipe ont été élus en mars 2014 sur un projet pour Sassenage articulé autour de dix axes prioritaires. Près de cinq ans plus tard, ces dix points ont-ils survécu à l'épreuve de la conjoncture, et guidé concrètement l'action menée ?
Etat des lieux avec Christian Coigné...

QUEL REGARD
PORTEZ-VOUS SUR LE
CHEMIN PARCOURU
DEPUIS 2014,
ET SUR VOS PRIORITÉS
D'ALORS ?

Ce qui nous a guidés, nous guide et nous guidera encore, ce sont nos convictions fortes et invariables pour améliorer la qualité de vie des Sassenageois. Cette ligne de conduite nous a permis de tenir globalement nos engagements malgré une conjoncture qui s'est fortement dégradée ces dernières années, et des contraintes toujours plus lourdes...
En toute sincérité, ce mandat est

clairement plus rude que les précédents. Mais il est de notre rôle d'élus responsables de nous adapter, de faire preuve d'innovation, d'anticipation et de réactivité pour répondre au mieux aux attentes et besoins, pour défendre l'intérêt général... C'est notre quotidien, en parallèle de la conduite des projets que nous nous sommes engagés à mener sur le mandat.

EN ÉCHO À CETTE RUDESSE
QUE VOUS ÉVOQUEZ,
QUELLES ONT ÉTÉ
LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS
RENCONTRÉES ?

Je parlerai tout d'abord de la complexification du système normatif : les lois et autres textes réglementaires se multiplient, voire même se contredisent, mais ils s'imposent malgré tout à nous, dans toutes leurs contradictions...

Ça appelle de notre part, élus et services, cette « fameuse » capacité d'adaptation dont je parlais, éprouvante et chronophage.

La loi a aussi imposé un transfert massif de compétences à la Métropole, avec ce que cela implique forcément en instabilité là aussi. Dans les faits, les délais de décision et d'intervention se sont allongés, le service est par conséquent plus poussif... Et donc il nous faut tous, élus, services et usagers, prendre nos marques dans cette redéfinition du paysage institutionnel.



Le pire, et le plus inattendu, est indiscutablement le classement de Sassenage en zone fortement exposée au risque d'inondabilité ; lequel se traduit concrètement par le blocage du développement urbain, par une perte évidente d'attractivité — la population sassenageoise est désormais de 11 577 habitants selon les derniers chiffres de l'Insee —, et enfin, c'est aussi au niveau budgétaire que l'impact est fort, avec des recettes attendues des différentes taxes (foncière, d'habitation, d'aménagement) qui ne rentrent finalement pas dans les caisses de la Ville...

En résumé, c'est le contexte institutionnel et réglementaire qui est lourd, avec notamment une recentralisation des pouvoirs par des technocrates éloignés de nos réalités, de notre culture, de notre histoire et des spécificités de notre territoire...

QUELLES SONT POUR VOUS LES TROIS RÉALISATIONS EMBLÉMATIQUES DE L'ACTION MENÉE DEPUIS 2014 ?

Difficile de limiter à trois, tant nos réalisations sont finalement nombreuses et complémentaires. Mais s'il faut vraiment faire un choix, je citerais la victoire en appel contre Dexia, la limitation de la densification et de l'urbanisation intensives imposées par la Métropole pour rester sur un rythme raisonnable, soucieux d'une intégration harmonieuse et respectueuse de l'identité sassenageoise comme ce que nous avons pratiqué jusqu'à présent, et enfin l'amélioration globale de notre performance en gestion (désendettement, investissement sans recours à l'emprunt...).

AVEZ-VOUS DES REGRETS ?

Non, je n'en ai aucun. L'expérience acquise permet en effet d'avoir une meilleure vision, de mieux appréhender le quotidien, de mieux gérer les difficultés et les prises de décisions, ou encore de prendre de la hauteur et du recul...

Je mesure par contre toute la lourdeur du système administratif et réglementaire, renforcée au fil des années, et ces jeux de pouvoirs et manœuvres politiques qui freinent l'action publique, et qui envoient autant de signaux négatifs contribuant à

écorner la confiance et à semer le doute... Bref, je dirais que j'ai beaucoup appris et que j'apprends encore. Et tant que l'on apprend, c'est que l'on est vivant. Je reste serein et philosophe...

MALGRÉ UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE TOUJOURS PLUS CONTRAINT, CONFIRMÉ EN 2018, VOUS AVEZ ANNONCÉ QU'UNE BAISSÉ DES IMPÔTS ÉTAIT À L'ÉTUDE POUR CETTE ANNÉE. CETTE HYPOTHÈSE EST-ELLE CONFIRMÉE, ET QUE POUVEZ-VOUS NOUS DIRE PLUS LARGEMENT DES PERSPECTIVES QUI SE DESSINENT AVEC LE BUDGET 2019 ?

En 2018, nous n'avons pas augmenté les taux par gaieté de cœur, et en parallèle nous ne sommes pas, non plus, restés les bras croisés sur une fatalité. Après un gros travail d'optimisation et de rationalisation des dépenses, mais aussi de recherche de recettes nouvelles, nous sommes aujourd'hui en mesure, si le conseil municipal l'approuve, de proposer une baisse des impôts communaux. Avec mon équipe, nous avons toujours suivi le principe de solidarité : faire appel aux Sassenageois quand il y a nécessité, et redonner aux Sassenageois quand les jours sont meilleurs. Et c'est donc ce qui se profile effectivement dès cette année.

QUELS VONT ÊTRE LES FAITS MARQUANTS DE CETTE FIN DE MANDAT ?

En résumé, la réalisation des jardins familiaux, la poursuite du désendettement, l'engagement renforcé de la Ville en matière de développement durable et de performance énergétique (réseau de chaleur bois notamment), et une attention de tous les instants restera bien évidemment portée à l'amélioration de notre environnement et de notre cadre de vie.

UN PROJET POUR SASSENAGE EN 10 POINTS PRIORITAIRES

CONTINUER...

1. ... à pérenniser notre action de **performance en gestion**
2. ... à imposer la **défense de l'identité communale**
3. ... à développer l'**action sociale** sur l'aide à la recherche d'un emploi, d'un logement et des aides à la famille
4. ... à **limiter la densification de l'urbanisation** imposée par la Métropole
5. ... à rassembler autour du projet de ville basé sur la **valorisation du patrimoine communal historique, culturel et environnemental**, et sur la **protection du cadre de vie**
6. ... à **développer les zones d'activité économique** et à poursuivre l'**implantation de commerces de proximité**
7. ... à généraliser la **concertation positive** sur tous les sujets qui touchent aux services à la population, aux équipements publics et aux programmes immobiliers collectifs
8. ... à investir dans la mise en application du **plan communal de circulation**
9. ... à améliorer les **services à la famille et à la petite enfance**
10. ... à **accompagner les associations et soutenir la reconnaissance des bénévoles** dans l'accomplissement de leurs activités

Une ville **solidaire et attentive à tous**

Petite enfance - Education - Jeunesse - Famille - Solidarité

« Pour une flexibilité accrue dans l'accueil des tout-petits »

- **Renforcement de l'offre** en nombre de places, en tenant compte des besoins des parents.
- **Fourniture des couches** aux enfants accueillis sur les deux structures petite enfance.
- **Climatisation** du multi-accueil pour renforcer la qualité de l'accueil des enfants.
- Développement constant du relais assistants maternels (Ram), pour **être au plus près des attentes et besoins des familles et assistants maternels**.
- Mise en place d'un système d'enregistrement informatique permettant une **gestion affinée des heures d'accueil des enfants** ; logiciel partagé également avec le scolaire.



- **Rythme scolaire : réflexion et concertation avec l'ensemble des acteurs du scolaire** pour la mise en place, à la rentrée 2014/2015, de la semaine de quatre jours et demi, avec des temps d'activités périscolaires (TAP) de qualité associant prioritairement les associations sassenageoises, puis de nouveau pour le retour à la semaine de quatre jours et demi effectif à la rentrée 2018/2019, avec valorisation des acquis des TAP pour proposer aux enfants des activités de qualité sur les différents temps périscolaires grâce à la professionnalisation des personnels communaux.
- **Importants travaux d'entretien, d'amélioration et de rénovation des bâtiments scolaires** :

réfections de trois des quatre espaces de restauration scolaire avec changement de mobilier, peinture, fenêtres, préaux, abris, sanitaires, chauffage, mobilier scolaire...

- **Soutien financier** de la Ville à l'ensemble des projets pédagogiques et autres projets « innovants » comme par exemple « 10 000 coins nature ».
- **Portage de nombreuses actions innovantes** à l'adresse des écoliers : permis internet, intervention du groupe de contact de la gendarmerie pour une action pédagogique et de sensibilisation à la sécurité...
- **Maintien de la mise à disposition d'intervenants d'éducation sportive et de musique** dans tous les groupes scolaires.
- **Poursuite du plan informatique** et changement de l'ensemble des outils informatiques en élémentaire et en maternelle.
- **Achat et installation de vidéoprojecteurs** pour les écoles élémentaires, avec la participation de certaines coopératives scolaires.
- **Développement de la part « bio »** dans les cantines et **possibilité d'un repas « sans viande »**, dans une démarche de sensibilisation au goût, et en réponse à l'évolution des attentes.
- **Concertation permanente** avec l'ensemble des acteurs du scolaire pour garantir une équité au niveau des effectifs via le **périmètre scolaire et la commission des dérogations**, de façon à partager une vision globale et ainsi **éviter au maximum les fermetures de classes**.
- **Modernisation et facilitation du service** proposé aux familles à travers la **mise en place de « Sassenage en ligne »** permettant d'effectuer en ligne les inscriptions et désinscriptions à l'ensemble des activités périscolaires.

« Promouvoir activement l'éducation, dans le dialogue et sous toutes ses formes »

RÉTROSPECTIVE



« Accompagner les enfants et adolescents dans la citoyenneté »

- Développement des activités péri et extrascolaires, et adaptation de l'offre aux besoins et attentes des familles, notamment en lien avec les changements de rythmes scolaires (passage à quatre jours et demi, puis retour à quatre jours à la rentrée 2018/2019) et avec l'inscription de la Ville au Plan Mercredi.
- Mise en place d'un partenariat de prévention et de citoyenneté avec le lycée technique Roger Deschaux et le collège Alexandre Fleming, à travers des mesures de responsabilisation des jeunes.

« Des services à la personne et un accompagnement social renforcés »

- Portage de repas : amélioration régulière du service avec une écoute active des retours qualitatifs des usagers. Organisation d'une soirée d'échange pour mettre en œuvre ce dialogue direct entre les usagers et le prestataire.
- Repas des seniors du mardi : mise en place d'un temps d'activités pour prolonger ce moment privilégié de convivialité.
- Mise en place d'un service d'accompagnement véhiculé proposé aux seniors non autonomes pour rompre l'isolement et soutenir la mobilité.
- Renforcement de l'équipe chargée du traitement des dossiers PA/PH (personnes âgées, personnes handicapées) pour assurer un accompagnement personnalisé permettant de trouver des solutions pérennes et adaptées à chacun.
- Noël des seniors : un colis et un repas dansant dont la qualité est sans cesse améliorée, et saluée par les bénéficiaires.
- Renforcement du lien social à travers une offre élargie d'activités, en réponse aux besoins et attentes exprimés par les Sassenageois (informatique, gymnastique douce, code de la route, musique...).
- En matière de logement, priorité à la qualité et à la proximité du service : la Ville, via le CCAS, a pris le parti de mettre en place un guichet d'accueil et d'information métropolitain de niveau 3, c'est-à-dire un niveau permettant d'être au plus près des demandeurs, et ainsi de les aider à chaque étape de leur recherche de logement social.
- Gestion des logements d'urgence pour proposer aux plus fragiles, quelle que soit leur situation personnelle, et a minima pour une durée de 3 à 6 mois, de quoi se reconstruire et rebondir pour mieux repartir dans la vie.



Le CCAS, c'est aussi une ludothèque qui rayonne auprès du grand public, comme, plus spécifiquement, auprès des scolaires, des assistantes maternelles ou des seniors. C'est aussi un Espace Familles, lieu de rencontre et d'échange pour tous, et c'est enfin un LAEP (lieu accueil enfants parents), structure ressource en direction des parents et de leurs jeunes enfants. Pour tous les publics, le CCAS, c'est une écoute, une solution, une action !

Une ville talentueuse et dynamique

Culture - Sport - Animation - Vie associative



« Soutenir le dynamisme de la vie associative et faire battre le cœur de Sassenage et des Sassenageois »

- **Maintien d'un niveau élevé de subventions et d'aide logistique aux associations** (gratuité des salles communales, prêt de matériel, promotion...).
- **Organisation de grands évènements** : élection de Miss Isère 2017, « Quand la campagne s'invite en ville » en août 2017, regroupant le grand Comice agricole du Vercors et la traditionnelle Fête du fromage et des produits du terroir, Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre...
- **Collaboration avec le château de Sassenage sur des évènements majeurs** : ouverture du festival Berlioz 2016, organisation du Marché de Noël depuis 2017...

« Faire du Théâtre un « drôle » d'espace de partage et d'ouverture »

- **Confortement de l'identité « humour » du Théâtre en Rond** sous toutes les déclinaisons et dans différents formats (participative active au Festival « Aux Rires Etc »).
- **Développement des résidences d'artistes et soutien à la création artistique de jeunes talents sassenageois**.
- **Politique tarifaire incitative** pour faciliter l'accès à la culture (mise en place d'un nouveau système d'abonnements).
- **Fréquentation croissante** du Théâtre en Rond, notamment du jeune public.
- **Des moments forts** : double anniversaire du Théâtre en Rond (soixante ans de sa construction et dix ans de sa réouverture) avec l'inauguration du parvis Jean-Louis Trintignant le 29 septembre dernier, accueil d'artistes de renommée nationale...
- **Modernisation des outils informatiques et de communication** : mise en place d'un système dynamique de réservation en ligne, page Facebook et site internet dédiés...



« Favoriser l'accès à la lecture et à d'autres formes artistiques »

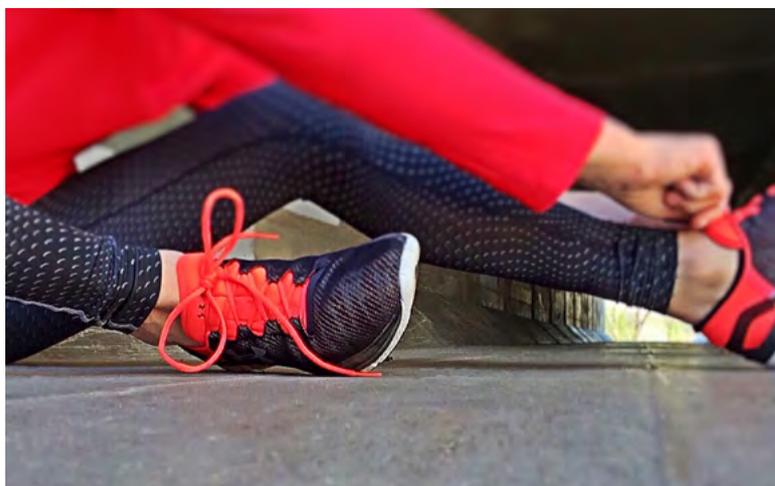
- **Modernisation** du site internet de la médiathèque ainsi que du logiciel de prêt pour **faciliter les conditions d'accès à la lecture**.
- **Remodelage et restructuration des espaces** de la médiathèque pour favoriser le développement d'échanges intergénérationnels et de liens sociaux.
- **Diversification des activités** de la médiathèque pour une ouverture à d'autres formes artistiques.
- **Mise en place du cercle des amateurs de lecture** afin de créer un groupe de soutien et de valorisation de la lecture.
- **Soutien à la promotion d'écrivains sassenageois** par le biais de présentations, de rencontres et de séances de dédicaces.
- **Mise en place d'une bibliothèque numérique** à l'échelle métropolitaine (en cours).
- **Mutualisation des actions entre les équipements culturels**, au service d'une dynamique portée collectivement, et d'une complémentarité en termes d'offre culturelle et artistique.



RÉTROSPECTIVE

« Rendre la pratique musicale accessible et diversifiée »

- Développement de la collaboration avec d'autres écoles de musique (concerts communs, réflexion sur la complémentarité des établissements en termes d'offre instrumentale...), et signature d'une charte réseau à l'échelle de la rive gauche du Drac, sous l'impulsion du Département.
- Développement d'actions de sensibilisation à la musique pour les plus jeunes (éveil musical, initiation aux instruments, concerts au Théâtre en Rond...).
- Valorisation de l'offre musicale par une participation active du Conservatoire aux événements de la Ville et animations d'autres équipements municipaux, par des interventions régulières auprès des écoles, des seniors, de la petite enfance, ou encore par des collaborations avec d'autres associations sassenageoises.
- Fusion de la fête du Conservatoire et de la fête de la musique pour offrir un événement d'une autre ampleur, au service de la promotion des musiciens locaux.
- Travaux importants de rénovation, de sécurisation, d'accessibilité et d'acoustique pour moderniser le Conservatoire et assurer un accueil plus confortable à ses usagers.



« Permettre à tous un accès facilité aux pratiques sportives »

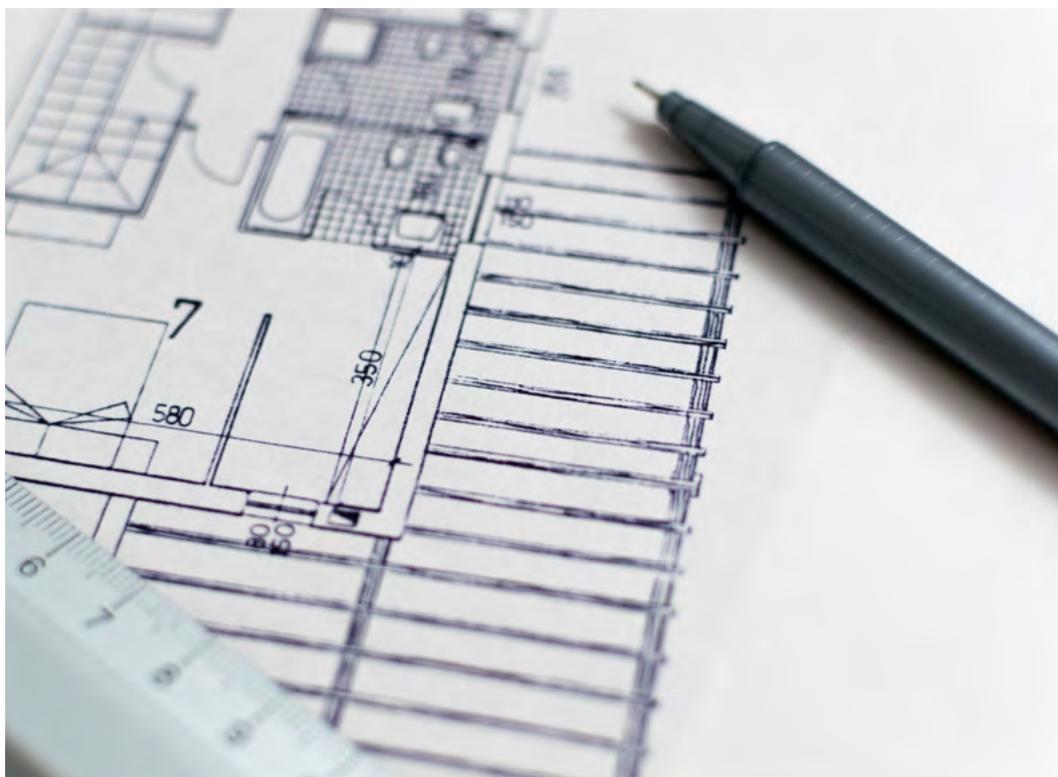
- Maintien de services et équipements sportifs de qualité.
- Construction des vestiaires du terrain synthétique Patrick Molinaro, qui abritent en outre des locaux associatifs, de stockage et une buvette.
- Facilitation dans l'accueil et l'organisation d'événements sportifs.
- Soutien et accompagnement des associations sportives dans leur fonctionnement et dans leur offre (subventions, maintien de la mise à dispositions gratuite des équipements sportifs, possibilité de location supplémentaire d'équipements à un tarif préférentiel, soutien matériel, logistique et humain, aide à la promotion...).
- Poursuite du dispositif incitatif « Pass'sport culture » pour aider financièrement les familles et l'accès des enfants de moins de 10 ans à l'offre sportive associative,

et pour soutenir les acteurs associatifs.

- Développement de partenariats associatifs pour dynamiser l'animation locale à travers des événements communs.
- Promotion de l'offre sportive grâce à Faites du sport, ainsi que sur le Forum des loisirs et activités associatives, et via le Guide annuel dédié.
- Développement de la pratique de sports de plein air avec la mise en place des parcours de courses d'orientation, pour promouvoir de nouvelles disciplines et pour répondre à l'évolution des envies et pratiques.
- Mise en place de contrats d'objectifs et de moyens avec les associations, et rencontres régulières, collectives (deux réunions/an) et individuelles, pour les accompagner et pour animer la communauté sportive.
- Négociation avec l'Université et le CEA pour la mise à disposition d'un terrain dans l'enceinte du complexe Jean Julien afin de compenser le déclassement du terrain des Iles.
- Promotion de l'intégration sociale, l'éducation à la santé et à la citoyenneté à travers le sport et ses valeurs, par l'enseignement et l'encadrement des activités physiques et sportives en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire, et en soutenant les actions éducatives du collège et du lycée.
- Obtention en 2019 du label Ville active et sportive (deux lauriers).

Une ville tournée vers l'avenir

Urbanisme - Développement durable - Domaine public



- **Accompagnement personnalisé des usagers** porteurs de projets d'aménagements ou de constructions, et notamment ceux subissant le risque inondation dans la Plaine, pour leur permettre de mieux cerner les enjeux et contraintes.
- **Inondabilité : travail de fond** sur les risques et leurs conséquences en matière d'urbanisme, sur l'évaluation de ces risques sur le territoire urbanisé de Sassenage pour porter la demande d'exemption de la Ville au dispositif SRU ; demande que la Métropole n'a pas soutenue, mais pour laquelle Sassenage a saisi les instances compétentes...
- **Forte mobilisation sur les grands projets urbains** (Bee-O-Top, Portes du Vercors...), et tout particulièrement en termes de suivi et vigilance sur l'opération Portes du Vercors, ses enjeux et ses nombreux impacts et risques (sécurité, finances, cadre de vie...) pour Sassenage.
- **Vigilance sur les conformités et le respect des règles d'urbanisme** dans un souci d'harmonie et de

préservation de l'identité sasseangeoise.

- **Création du comité ADS** (autorisation du droit des sols), réunissant élus et services chaque trimestre, pour aborder l'actualité urbanistique sasseangeoise dans une approche transversale, garante des enjeux d'intégration et de préservation de l'identité sasseangeoise (par exemple les grandes opérations immobilières comme Beurevoir, GLD, Glériates...)
- **Engagement du projet de redynamisation et valorisation du Bourg** élargi jusqu'à l'Ovalie, au service de l'attractivité économique et touristique (Cuves, château, aire de camping-cars...), de la préservation et de la promotion du patrimoine, et du dynamisme de la vie locale : lancement du marché du Bourg, animations, dont la Fête du Bourg et des Arts... Projet désormais intégré au dispositif « Cœur de ville, cœur de métropole ».
- **Contribution active à l'élaboration du PADD et du PLUi** (plan local d'urbanisme intercommunal) depuis 2015 avec les services de la Métropole et de l'Agence d'Urbanisme.
- **Déplacements : défense des intérêts de Sassenage** dans le cadre des travaux relatifs au plan de déplacement urbains.

« Rester moteur de développement malgré les fortes contraintes pesant sur le territoire »

RÉTROSPECTIVE



- Aménagement de potagers dans les quatre groupes scolaires, et d'un poulailler à l'école élémentaire des Pies dans le cadre du projet « 10 000 coins nature ».
- Fourniture de composteurs aux écoles et accompagnement dans leur bon usage.
- Fourniture et aménagement d'un point de compostage collectif au parc Notre-Dame.
- Développement d'actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des Sassenageois dans la lutte contre la prolifération de certaines espèces animales et végétales : chenilles processionnaires, moustiques (en partenariat avec l'E.I.D), ambrosie, renouée du Japon...
- Surveillance et intervention sur les zones identifiées du domaine public pour lutter contre ces espèces animales et végétales nuisibles et invasives.
- Participation active à la prévention contre les incendies de forêts, traduite par des campagnes de débroussaillage et des actions de sensibilisation de la population, notamment aux Côtes, pour s'assurer des bonnes pratiques et de l'application de cette mesure clé de prévention.
- Adhésion à l'ALEC pour le suivi des consommations énergétique du patrimoine bâti communal.
- Prise en compte des critères Air Énergie Climat dans tout projet d'aménagement.
- Énergie renouvelable : après l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le gymnase des Pies et l'achat d'énergie verte pour alimenter le centre associatif Saint-Exupéry, projet en cours d'un réseau de chaleur bois pour alimenter les équipements publics du secteur des Iles, ainsi que l'école et le gymnase des Pies.
- Déchets : actions de sensibilisation pour inciter les Sassenageois à la réduction de leur production de déchets (promouvoir le compost, privilégier les supports numériques plutôt que le papier...) et pour lutter contre le gaspillage alimentaire (pédagogie incitative auprès des scolaires).
- Intégration de produits biologiques et locaux dans la restauration scolaire et petite enfance.
- Promotion et soutien à l'installation et à l'accès d'une consommation en circuits courts : paniers fermiers, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).
- Contribution active à la création du CIEC (club inter-entreprises et collectivités) pour la promotion d'une restauration collective et durable.
- Intégration de clauses environnementales dans les marchés publics de la Ville.
- Renouveau de la participation de Sassenage au groupement de commandes d'achat de gaz et d'électricité avec l'intégration de critères d'économies d'énergie.
- Mise en place d'une convention spécifique pour la collecte du papier des services publics.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : concours entre les écoles.
- Participation active à la Fête de la nature (organisation, tenue de stands...), en lien avec l'association ENS.
- Projet en cours de création d'un observatoire naturel pédagogique sur le Marais des Engenières.



« Incrire chaque action dans une démarche durable et responsable »

Une ville tournée vers l'avenir

Urbanisme - Développement durable - Domaine public



« Valoriser les atouts du territoire et porter les mutations de demain »

- Aménagement des digues du Furon en collaboration avec l'association syndicale de Comboire à l'Echaillon, pour se prémunir des risques de crue centennale, en sécurisant les biens et les personnes, mais aussi pour valoriser ce site naturel d'exception qu'est le Furon, et qui permet désormais d'assurer une liaison facilitée et apaisée entre le Bourg et l'Ovalie. Plus largement, c'est un élément structurant de la démarche engagée par la Ville pour dynamiser et renforcer l'attractivité de ce secteur élargi.
- Travaux réguliers de sécurisation des chemins piétonniers d'accès aux Cuves et aux Côtes de Sassenage.
- Rénovation et réfection d'un maximum de carrefours, trottoirs et voiries sous portage communal, puis en collaboration avec la Métropole.
- Important programme de rénovation, d'entretien, d'accessibilité et de mise en sécurité effectué dans les équipements scolaires et dans l'ensemble des bâtiments publics.
- Performance énergétique : depuis le

1^{er} janvier 2011, 55 % d'économie d'énergie générés sur les installations rénovées, avec une consommation moyenne par habitant passée à 50 kWh, contre une moyenne nationale de 80 kWh.

- Optimisation du parc automobile de la Ville, avec la réalisation d'économies substantielles.

RÉTROSPECTIVE



Une ville sûre et responsable

Tranquillité - Sécurité - Finances



« Renforcer la proximité et l'interactivité pour plus de sécurité »

- Création d'une délégation à la sécurité pour traduire la priorité accordée à cette thématique dans l'action publique menée par l'équipe municipale.
 - Collaboration renforcée entre la police municipale et la gendarmerie.
 - Mutualisation des moyens techniques et humains pour une action coordonnée des forces en présence (police municipale et gendarmerie) en matière de contrôle de vitesse et de sécurité routière (jumelles dernière génération), de lutte contre les stupéfiants, de proximité...
 - Armement et renforcement de l'équipement technique et de la formation professionnelle de la police municipale, maintien du parc de vidéo-prévention.
 - Réorganisation de la police municipale pour assurer une présence de terrain amplifiée, répondant aux besoins diurnes comme nocturnes.
 - Organisation de rencontres et de temps d'échanges autour de la sécurité, des incivilités, de la citoyenneté, au service du lien social et de la proximité, à l'occasion de rencontres ad hoc ou lors des conseils des citoyens.
 - Actualisation du plan communal de sauvegarde et sa mise en œuvre opérationnelle à travers des exercices de simulation.
 - Mise en place du service « Alerte citoyens Risques majeurs » pour permettre aux Sassenageois d'être prévenus de tout épisode exceptionnel en matière de risques majeurs, intervenant sur le territoire communal.
- Création d'une réserve communale de sécurité civile.
 - Inscription de Sassenage dans le dispositif de médiation sociale de tranquillité publique financé par le Syndicat intercommunal de la rive gauche du Drac (Sird).
 - Collaboration étroite avec le groupe de contact de la gendarmerie nationale, de la police municipale mais aussi de nombreux services de la Ville (CCAS, scolaire...) pour créer du lien et de la proximité avec différentes typologies de publics.



« La rigueur et la défense de l'intérêt général comme axes structurants de la gestion communale »

- Un désendettement largement engagé, avec un objectif de - 25 % entre 2014 et 2020 qui sera atteint début 2020.
- Avec un ratio dette/recettes de fonctionnement inférieur à 60 %, Sassenage enregistre une durée d'extinction de sa dette d'environ 6 ans, c'est-à-dire que la Ville pourrait rembourser intégralement sa dette sur cette durée si elle y consacrait l'intégralité de son autofinancement annuel.
- Prêt toxique : le pourvoi en appel de la Ville suite au jugement du tribunal de grande instance de Nanterre en 1^{ère} instance, a abouti à la condamnation de Dexia le 4 octobre 2018, puis à son pourvoi en cassation en fin d'année.
- Une gestion rigoureuse qui porte ses fruits, permettant à la Ville d'investir sans recourir à l'emprunt.
- La politique budgétaire prudente menée en matière de fonctionnement a permis à la Ville de dégager annuellement des marges de manœuvre financières, et ce, malgré la baisse drastique des recettes versées par les financeurs institutionnels (Etat, Métropole). Ainsi, malgré une conjoncture économique particulièrement tendue depuis cinq ans, le budget prévisionnel 2019 sera, pour les charges courantes, inférieur au budget réalisé en 2013.
- La gestion de la masse salariale s'illustre par la même tendance vertueuse puisque le prévisionnel inscrit au budget 2019 est inférieur au montant 2013, et ce, en alliant qualité de service public et optimisation des ressources humaines.
- Le budget alloué à la politique sociale de la Ville a été préservé depuis 2001.
- Un budget d'investissement affiné au gré des transferts réguliers de compétences à la Métropole depuis 2015, mais maintenu à un niveau conséquent, au service du patrimoine et de la sécurité des biens et des personnes.
- Un cap maintenu pour la fiscalité : suite au gel du taux de la taxe foncière en 2005, puis à la forte baisse des taux de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier non-bâti en 2007, pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux, sauf exceptionnellement en 2018 compte tenu d'une année budgétaire particulièrement tendue. Malgré la hausse intervenue en 2018, la taxe d'habitation a été à Sassenage inférieure au niveau qui était le sien en 2006. Une réflexion et un travail aiguisés sont en cours pour envisager de nouveau une baisse de la part communale des impôts locaux dès 2019.

Une ville citoyenne et attractive

Modernisation - Information - Démocratie participative - Cadre de vie - Economie - Tourisme

« Répondre à l'évolution des usages et pratiques pour un service public local performant »



- Mise en place de la GRC (gestion de la relation citoyen) à travers le portail « Sassenage en ligne » sur le site internet, pour moderniser le service public local, faciliter les démarches des Sassenageois, et gagner en réactivité et proximité entre les Sassenageois, et les élus et services communaux.
- Modernisation de l'ensemble des outils métiers des équipements communaux pour gagner en réactivité et pour proposer un service facilité aux usagers (médiathèque, Théâtre en Rond...).
- Création et animation de la page Facebook de la Ville, et des pages Facebook et sites dédiés du Théâtre en Rond, des Cuves...
 - Création du site internet du Théâtre en Rond.
 - Refonte du site internet de la Ville et évolution régulière de la maquette de Sassenage en pages.
 - Proximité renforcée entre les élus et les Sassenageois à travers la diffusion de leurs mails personnels (sur le modèle initialerénomnom@sassenage.fr).
 - Campagne de sensibilisation des Sassenageois et promotion de la version dématérialisée de Sassenage en pages pour un accès facile et durable à l'information communale.
 - Mise en place du service Alerte citoyens Risques majeurs.
 - Modernisation de la communication interne à travers la mise en place d'un portail SASS'WEB.

« Faire de l'avenir de Sassenage l'affaire de tous »

- Dynamisation des conseils des citoyens pour proposer fréquemment, au-delà des rencontres récurrentes, des temps d'échange et d'information thématiques (fibre optique, espèces nuisibles, budget communal, sécurité, « Au service de la jeunesse », « Un CCAS pour qui pour quoi ? »...).
- Rencontres régulières entre habitants, techniciens et élus pour dialoguer, co-construire, à l'échelle d'un quartier, d'une préoccupation, d'un aménagement..., et pour compenser notamment l'arrêt des visites de quartier, qui s'étaient progressivement essouffées.
- Réunions d'information sur les projets immobiliers en collectifs (immeubles), préalables à l'autorisation des permis de construire.
- Célébration des dix ans de la démocratie participative tout au long de l'année 2018 à travers différents formats de rencontres pour rythmer cet anniversaire (réunions thématiques, pique-nique citoyen, appel à projets...).
- Appel à projets « Faisons la ville ensemble » et vote des Sassenageois pour les départager, et ainsi couronner le 10^{ème} anniversaire de la démocratie participative.
- Organisation de la Journée propre dans le cadre du World CleanUp Day (journée de mobilisation mondiale) pour sensibiliser à la préservation de l'environnement et du cadre de vie.





- Création des jardins familiaux rue Pierre de Coubertin (printemps 2019).
- Maintien et renforcement de pratiques écoresponsables dans l'entretien et la gestion des espaces verts : exclusion de tout produit phytosanitaire, fauchage raisonné, désherbage manuel...
- Inscription de la ville dans une démarche de valorisation de son fleurissement et de son cadre de vie en 2015, avec obtention du label Villes et villages fleuris intervenue chaque année (en 2018, deux fleurs), et réactivation du concours communal de fleurissement.

« Conforter durablement ce choix de vie et cette identité préservés de Sassenage »

- Création de nouveaux espaces verts et valorisation d'autres sites : massifs arbustifs et de vivaces rue du Vinay, plantation et prairie fleurie rue du 8 mai 1945, création du massif composé d'arbustes, de rosiers et de vivaces à l'entrée nord de la ville, aménagements paysagers dans le Bourg (abords de l'église Saint-Pierre et de La Poste, rue François Gerin), traitement complet du carrefour des Martyrs (réalisation d'ilots et combinaison de massifs et surfaces minérales), embellissement de la place de la Libération et de l'esplanade de la mairie (engazonnement, création de jardinières et massifs fleuris, plantations variées...).
- Valorisation du patrimoine : remise en eau et embellissement du lavoir du Bourg et de la passerelle.
- Transformation des entrées de ville (rabaissement des parois des jardinières, mise en place d'un nouveau portique...) pour illustrer l'attention portée au cadre de vie dès l'entrée sur le territoire communal.
- Décorations naturelles et durables, réalisées par les services techniques de la Ville, pour agrémenter les espaces verts et le domaine public tout au long de l'année (période estivale, Noël, anniversaire du Théâtre en Rond...).



« Soutenir le développement économique pour favoriser l'emploi »

- Soutien au tissu économique local et un accompagnement par la Ville favorisant l'installation de nouveaux acteurs économiques, sociétés et commerces de proximité.
- Démarche active visant le développement des zones d'activités économiques sur la base d'un rapport « un logement pour un emploi ».
- Promotion et accompagnement de projets sur la zone Hypark.
- Création et pérennisation du marché du dimanche matin, et autres démarches et actions concourant à dynamiser et valoriser le Bourg : aide à l'implantation ou à la reprise de commerces de proximité, aménagements et installation de mobilier urbain...
- Instauration de rencontres trimestrielles avec les acteurs économiques pour faciliter la mise en réseau, la connaissance réciproque, et l'impulsion de projets.
- Aide à la création de l'union commerciale.

Une ville **citoyenne et attractive**

Modernisation - Information - Démocratie participative - Cadre de vie - Economie - Tourisme

« Défendre
et promouvoir
l'identité touristique
de Sassenage »



- Mise en place de nouvelles animations et prestations pour faire rayonner la grotte les Cuves (ApéroGrotte, privatisation du site pour des évènements privés ou d'entreprises, animations interactives pour les enfants...).
- Participation au Pass Grenoble-Alpes Métropole pour bénéficier d'un dispositif global de promotion et proposer au public un tarif incitatif de visite.
- Encadrement juridique de la pratique de la spéléologie en conventionnant avec

les professionnels et associations pratiquant cette discipline.

- Formalisation du parcours acrobatique souterrain sous contrat de partenariat, pour ouvrir le site des Cuves à une découverte originale.

- Important travail de sécurisation et d'embellissement de la grotte, de ses cheminements extérieurs, et des berges du Furon, pour valoriser la richesse de la faune et de la flore (signalétique et mobilier urbain), et pour mailler les sentiers existants entre la plaine et le massif du Vercors (en cours).

RÉTROSPECTIVE



LES ÉLUS

Le maire, les adjoints et les conseillers du groupe majoritaire



Absents sur la photo : Jérôme Giachino, Mohamed Benharouga, Gaëlle Burel, Marie-Laure Félici, David Buisson, Céline Mosca

Investis pour vous servir

Derrière chaque action ou projet « se cachent »
des femmes et des hommes investis.

Si chacun, élu et agent de la Ville, apporte à son niveau une contribution active à tout ce qui est entrepris pour Sassenage et les Sassenageois, ce sont les adjoints qui en assurent le pilotage à l'échelle de leur délégation. C'est à ce titre qu'ils ont donc été sollicités, et qu'ils se livrent ici sans fard ni limites, sur le chemin parcouru, sur leur sens de l'engagement, sur leur quotidien d'élu(e)...

Jérôme Merle, 1^{er} adjoint délégué à l'administration générale et aux finances

« Ma délégation est toute entière consacrée aux ressources internes, conduisant en effet la politique financière, budgétaire et ressources humaines de la Ville.

Si le contexte économique global s'est sévèrement contraint ces dernières années, nous avons su préserver un niveau d'investissement conséquent sans recourir à l'emprunt, désendetter la ville de façon continue, rester dans une dynamique positive en mobilisant l'ensemble des moyens, matériels et humains, pour maintenir la qualité des services rendus quotidiennement aux Sassenageois.

Bien que la partie adverse se soit pourvue en cassation depuis, l'arrêt historique rendu par la cour d'appel de Versailles et condamnant Dexia dans le contentieux qui nous oppose est une satisfaction majeure de ce mandat, saluant en effet, après sept ans de procédure, la persévérance de Sassenage dans ce combat, mais aussi et surtout la bonne foi qui a toujours été la nôtre. Une première en France !

Mon seul regret sur ce mandat est que nous ayons été contraints d'augmenter en 2018 les taux de la fiscalité locale. Néanmoins, des indicateurs nous permettent d'envisager, dès cette année 2019, quelques aménagements en direction du pouvoir d'achat des Sassenageois... »



Nathalie Brites, adjointe déléguée à la solidarité et à la cohésion sociale

« Ma délégation me passionne, me permettant en effet de m'investir de façon quotidienne et concrète pour aider les Sassenageois les plus fragiles, mais également pour créer du lien entre tous les usagers.

Des enfants qui fréquentent l'Espace Familles via la ludothèque ou les activités spécifiques, en passant par les Sassenageois en recherche de solutions pour les difficultés qu'ils pourraient rencontrer, ou en mettant tout en œuvre pour offrir sourire et sérénité à nos seniors..., voilà le parcours intergénérationnel que je m'emploie à construire au quotidien avec l'équipe du CCAS. Nous œuvrons pour que chaque Sassenageois, quels que soient son profil, son envie ou son besoin, trouve auprès de nous appui, écoute, ressource et soutien. C'est précisément cette dimension de proximité, au service du lien social, qui fait toute la richesse de ma délégation. Mettre notre énergie au service des Sassenageois et du bien vivre ensemble, c'est ce qui nous anime collectivement pour faire vivre quotidiennement l'action sociale sassenageoise. »



Christine Durand, adjointe déléguée à la famille, à l'éducation et à la parentalité

« Je suis très à l'aise dans ma délégation puisque cela fait maintenant trois mandats que j'œuvre dans le domaine du scolaire, et un mandat dans celui de la petite enfance. Ce périmètre me permet d'être au plus près des enfants et des familles, et cette proximité m'est chère.

J'apprécie également les équipes avec lesquelles je travaille quotidiennement, et cette confiance réciproque que nous avons su tisser et qui contribue incontestablement à la qualité de notre collaboration et de notre action collective au service des Sassenageois les plus jeunes.

C'est un secteur passionnant et enrichissant à bien des égards, que je m'attache à animer dans la concertation et le débat d'idées entre les différents acteurs concernés. C'est justement cette pluralité qui en fait toute la richesse, et parfois aussi la difficulté, mais c'est là le cœur même de notre rôle d'élus de proximité : écouter, dialoguer, expliquer, mettre en perspective et en contexte pour donner du sens...

Je suis fière du chemin parcouru, de cet apport concret de nos actions dans la vie des familles sassenageoises, et de cette motivation sans faille qui nous anime, les agents communaux et moi, pour rendre un service de qualité répondant à l'intérêt général. »



Jérôme Boetti di Castano, adjoint délégué au cadre de vie, à la démocratie participative et au dynamisme sportif



« Par la proximité avec les gens, par la variété des sujets..., un mandat d'élu municipal, c'est passionnant et humainement riche. C'est une formidable expérience de dévouement, de réflexion, de dialogue et d'écoute, pour servir l'intérêt général, pour créer du lien, pour améliorer le quotidien, pour porter l'avenir du territoire et des générations futures... Bref, c'est pour moi un sincère plaisir de m'investir quotidiennement, et je le fais avec bienveillance et avec ce souci constant d'apporter des réponses concrètes aux besoins et attentes exprimés par les Sassenageois. Mon envie et ma détermination sont sans limites, et mon engagement d'élu traduit mon goût du collectif. Je reste en effet profondément convaincu que « seul on va plus vite, mais qu'ensemble on va plus loin », ce proverbe africain qui m'accompagne depuis toujours, et que je mets en œuvre dans chacun des projets que je suis amené à porter au titre des différentes politiques publiques qui composent ma délégation. J'aime cette équipe que nous composons, nous élus, avec les services et les Sassenageois, j'aime ce lien privilégié que nous entretenons, j'aime ces expériences et expertises que nous partageons dans l'intérêt de tous... Bref, j'aime Sassenage et les Sassenageois ! »

Amédée Matraire, adjoint délégué au domaine public et aux grands projets

« S'il est une réalisation exemplaire que nous avons menée à l'échelle de ma délégation, c'est sans aucun doute l'aménagement des digues du Furon, qui nous a mobilisés plusieurs années avec l'association syndicale de Comboire à l'Echaillon. Nous avons abordé ce chantier avec ambition, décidés en effet à ne pas le résumer à l'obligation qui nous était faite de renforcer les digues pour sécuriser les biens et les personnes. Ainsi, nous l'avons plutôt appréhendé comme une formidable occasion de valoriser ce magnifique site naturel que constitue le Furon en milieu urbain, et dont nous avons donc la chance de bénéficier à Sassenage. Nous l'avons rendu plus visible et plus accessible, et en avons fait un élément clé de notre projet global visant à renforcer l'attractivité du secteur allant du Bourg à l'Ovalie. Il est ainsi un trait d'union permettant de mettre en lumière notre patrimoine bâti ou naturel, la faune et la flore locales... Il est aussi un facilitateur au service du tourisme et du commerce, et plus largement il illustre à lui seul ce cadre de vie qui constitue l'identité de Sassenage, et notre fierté de Sassenageois.

Au-delà de cette réalisation emblématique, la sécurité et l'accessibilité ont globalement été au cœur de nos actions, et nous avons aussi poursuivi nos efforts en matière de performance énergétique, pour promouvoir qualité de vie et développement durable, et nous inscrire ainsi dans une démarche toujours plus responsable. »



Daniel D'Olivier Quintas, adjoint délégué à la sécurité, à la jeunesse et à l'événementiel

« Tout ce que je suis amené à conduire dans ma délégation s'articule autour d'une double ambition, la cohérence et la continuité des décisions prises et actions menées.

Tenir nos engagements, expliquer nos décisions, le contexte et les contraintes qui les conditionnent, mais aussi savoir s'adapter et innover..., voilà ce qui est essentiel à mes yeux pour donner du sens à l'action publique que nous menons, pour rester pleinement connectés au terrain, aux préoccupations et à la réalité du quotidien, pour servir au mieux cette ville qui nous est chère, pour défendre l'intérêt général...

Les attentats qui ont frappé aveuglément la France et l'Europe ces dernières années ont largement rebattu les cartes, invitant chacun à plus de vigilance et à prendre pleinement conscience que la sécurité est fragile... La sécurité est un dénominateur commun qui place ma délégation à la croisée de toutes celles de mes collègues adjoints. Elle s'invite dans chaque projet, nous interroge en permanence, que ce soit pour les biens et les personnes, et à cet égard développer la culture du risque m'est toujours apparu comme essentiel. Ça l'est d'ailleurs d'autant plus que Sassenage est par ailleurs exposée à des risques naturels.

C'est donc dans une approche participative et expérientielle que s'est construite toute l'action menée en matière de sécurité, qui rejaillit sur bien d'autres aspects de l'action politique que nous menons, en matière de jeunesse et d'événementiel en ce qui me concerne, et donc bien au-delà... »



Jean-Pierre Serrailier, adjoint délégué à l'urbanisme

« Ma délégation a subi le durcissement de la réglementation en matière de risques naturels, ce qui a contribué à impacter lourdement le développement urbain de Sassenage, et donc les projets des Sassenageois en matière d'aménagements et de constructions. Si bien évidemment la sécurité des biens et des personnes est primordiale, cette situation est dramatique humainement, et elle l'est aussi à bien d'autres égards, à titre individuel comme collectif : vitalité démographique, production de logements et carence sociale, finances... »

J'ai donc fait de l'accompagnement des Sassenageois une priorité, et cette attention portée à chacun est finalement ma ligne de conduite, au-delà de la seule question de l'inondabilité.

Malgré les contraintes fortes impactant notre territoire, Sassenage compte de nombreux atouts et potentiels, et à cet égard, je me suis mobilisé sur de nombreux projets transversaux au service du lien social, de l'animation, ou encore de l'embellissement et du fleurissement (marché du dimanche, projet de redynamisation du Bourg...).

Si les règles d'urbanisme sont contraignantes, elles sont aussi garantes d'un développement raisonné et harmonieux, et c'est précisément ce à quoi nous nous employons pour préserver l'identité de Sassenage, ou encore l'authenticité du Bourg, par des mesures garantissant notamment le maintien de commerces de proximité... L'urbanisme n'est pas qu'une question de réglementation, c'est aussi et surtout un élément crucial du bien vivre ensemble et du cadre de vie, bref, de ce que nous défendons collectivement avec force à Sassenage... »



Michel Vendra, adjoint délégué au tourisme, aux associations et à la culture

« Les responsabilités qui m'ont été confiées dans le cadre de ce mandat, mon premier, m'ont permis de me familiariser rapidement avec un univers qui m'était jusqu'alors méconnu, mais dans lequel il me tenait à cœur de m'investir. En effet, cette volonté de contribuer activement à la vie publique, et plus précisément au quotidien des Sassenageois, se traduit pleinement dans mon engagement d'élu. Je salue d'ailleurs le travail fourni par mon prédécesseur, Séverin Batfroi, qui, pour des raisons de santé, a été contraint de passer le relais de sa vaste délégation couvrant le sport, la culture et la vie associative. »



Ma démarche se veut avant tout humaine, et soucieuse de permettre à chacun de s'épanouir, et c'est donc ce à quoi je m'emploie dans les politiques publiques dont j'ai la charge : faciliter l'accès de chacun à des activités de loisirs, soutenir l'offre associative et plus largement le lien social et le bien vivre ensemble, promouvoir l'éveil et l'accès à la culture sous toutes ses formes, soutenir l'animation communale, mais aussi le développement touristique, et par là même économique, de Sassenage, en valorisant notamment son Bourg historique... Voilà ce qui m'anime au quotidien, le tout dans un souci d'équité, d'intérêt général et de bienveillance, au plus près des Sassenageois. »

Jérôme Giachino, adjoint délégué à l'activité économique, au commerce et à l'artisanat

« Incarnée par les entreprises, les commerçants sédentaires ou non, et les artisans, la vitalité économique est un élément clé de la vie sociale, à la fois pourvoyeuse d'emplois, de services et de liens pour les Sassenageois, mais également vecteur de rayonnement pour Sassenage. »

Nous mettons donc tout en œuvre pour renforcer les relations avec l'ensemble des acteurs, et pour faciliter leur mise en réseau, leur partage d'expériences, leur implication dans la vie locale... C'est d'ailleurs de ces rencontres régulières portées par la Ville qu'est née l'union commerciale.

Toujours dans ce souci de dynamiser la vie économique et sociale, la transversalité avec mes collègues adjoints est essentielle (urbanisme, animation, tourisme, sécurité...), et elle a notamment débouché sur de belles réalisations, parmi lesquelles la création du marché du Bourg, à la croisée de toutes ces approches.

Dans la limite de nos prérogatives, mais aussi des contraintes qui s'imposent à nous (inondabilité, manque d'espaces et locaux, réglementations complexes...), nous restons déterminés et accompagnons ainsi activement de nombreux porteurs de projets d'installation ou de reprise.

C'est notable et concret en matière de commerces de proximité, notamment dans le Bourg, en écho à notre volonté de redynamiser ce secteur à forts enjeux et potentiels. C'est par contre plus long et plus compliqué sur les zones d'activités (risque inondation, compétence métropolitaine...), mais rien n'atteint cette ambition que nous portons collectivement, à Sassenage, de conforter dans toutes ses dimensions ce précieux choix de vie... »



Le conseil municipal en bref

Groupe d'intérêt communal

Le maire

Christian Coigné

Les adjoints

- **Jérôme Merle**, 1^{er} adjoint délégué à l'administration générale et aux finances
- **Nathalie Brites**, adjointe déléguée à la solidarité et à la cohésion sociale
- **Christine Durand**, adjointe déléguée à la famille, à l'éducation et à la parentalité
- **Jérôme Boetti di Castano**, adjoint délégué au cadre de vie, à la démocratie participative et au dynamisme sportif
- **Amédée Matraire**, adjoint délégué au domaine public et aux grands projets
- **Daniel D'Olivier Quintas**, adjoint délégué à la sécurité, à la jeunesse et à l'événementiel
- **Jean-Pierre Serrailier**, adjoint délégué à l'urbanisme
- **Michel Vendra**, adjoint délégué au tourisme, aux associations et à la culture
- **Jérôme Giachino**, adjoint délégué à l'activité économique, au commerce et à l'artisanat

Les conseillers municipaux

- **Sylvie Genin-Lomier**, conseillère déléguée à la communication
- **Mohamed Benharouga**, conseiller délégué au budget
- **Séverin Batfroi**, conseiller délégué à l'animation
- **Marie-Frédérique Di Raffaele**, conseillère déléguée aux centres de loisirs
- **Assunta Rosin Bedin**, conseillère déléguée à l'animation des seniors
- **Brigitte Gallo**, conseillère déléguée à la petite enfance
- **Jeanine Antoine**, conseillère déléguée au contrôle de gestion, au compte administratif et à la gestion de la dette
- **Gaëlle Burel**, conseillère déléguée à la vie scolaire et au périscolaire
- **Jean-Pierre Ravetto**, conseiller délégué aux sports
- **Francette Gierczak**, conseillère déléguée à l'emploi
- **Marie-Laure Félici**, conseillère déléguée à l'insertion
- **Jean-Philippe Veau**, conseiller délégué à l'environnement
- **David Buisson**, conseiller municipal
- **Amandine Aimone Chenevay**, conseillère municipale
- **Céline Mosca**, conseillère municipale
- **Adrien Psila**, conseiller municipal

Groupe Agir pour Sassenage

Les conseillers municipaux de l'opposition

- Yannick Belle
- Véronique Ferrazzi
- Michel Barrionuevo
- Florence Parvy
- Pierre-Manuel Chauvet
- Béatrice Hémar



TRIBUNES

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ I GROUPE D'INTÉRÊT COMMUNAL

Dire ce que l'on fait, mais surtout, faire ce que l'on dit

Cette phrase, qui a traversé le temps, résume à elle seule la valeur, qui n'a pas de prix, du respect de l'engagement.

Et cette valeur, nous, élus du groupe majoritaire, avons toujours mis un point d'honneur à la porter haut. Oui, sans fausse pudeur, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli. Pourtant, notre volonté a été mise à rude épreuve durant ce mandat, avec, notamment, la baisse de la dotation de l'état et l'inconstructibilité dans la plaine. Nous avons néanmoins tenu le cap, en travaillant beaucoup, avec le soutien technique sans faille des agents de la ville.

Nombreuses sont nos réalisations qui ont déjà vu le jour ou sont en passe d'être terminées, comme le démontre ce document de bilan.

Les finances de la commune sont saines. Les services mis en place pour les usagers sont cohérents avec la taille de notre commune. Le dynamisme économique est bien présent. Le bien-être des Sassenageois et leur qualité de vie ont été préservés.

La proximité, le lien, le sens, ces mots résonnent dans notre politique quotidienne pour valoriser notre Ville, rendre fiers nos concitoyens et favoriser le vivre ensemble.

Soyez assurés, aujourd'hui comme demain, que notre priorité reste et restera Sassenage, avec vous et avant tout !

Jérôme Merle, Nathalie Brites, Séverin Batfroi, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Amédée Matraire, Sylvie Genin-Lomier, Mohamed Benharouga, Marie-Frédérique Di Raffaele, Assunta Rosin-Bedin, Jean-Pierre Serrailier, Brigitte Gallo, Jérôme Giachino, Jeannine Antoine, Daniel D'Olivier Quintas, Gaëlle Burel, Jean-Pierre Ravetto, Francette Gierczak, Michel Vendra, Marie-Laure Felici, Adrien Psila, David Buisson, Amandine Aimone-Chenevay, Céline Mosca, Jean-Philippe Veau.

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION I GROUPE AGIR POUR SASSENAGE

L'information à Sassenage: David contre Goliath

Par un simple mail, la mairie a demandé au groupe de l'opposition de rédiger un texte de 1500 caractères maximum à paraître dans un "document de politique générale".

Nous devons donc nous exprimer dans une publication dont nous ne connaissons pas le contenu.

S'il s'agit d'un bilan du mandat de C.Coigné, nous déplorons que l'argent public serve à financer un document qui s'apparente à de la propagande électorale à un an des élections municipales.

N'existe-t-il pas d'autres priorités pour notre commune actuellement?

Le journal municipal "Sassenage en pages" publié chaque mois n'est-il pas suffisant pour glorifier la majorité actuelle?

La Chambre régionale des comptes qui vient d'informer le maire du prochain contrôle de la gestion communale sur les dernières années apportera des éléments bien plus objectifs que ce document que nous découvrirons en même temps que tous les Sassenageois.

Bilan du mandat: les promesses faites en 2014 sont passées, pour l'essentiel, aux oubliettes!

Rappelons que Sassenage est plombée par les emprunts toxiques souscrits en 2007: celui indexé sur le franc Suisse, c'est 2,9 million d'euros de surplus d'intérêts qui se sont envolés durant ce mandat ! "

Nous vous invitons à consulter nos sites d'informations: www.caps-sassenage.fr et www.sassenage.net qui apportent un autre regard sur l'action de la majorité municipale. Nous restons à votre entière disposition à l'adresse suivante: groupe@sassenage.net

Yannick Belle, Véronique Ferrazzi, Michel Barrionuevo, Florence Parvy,
Pierre-Manuel Chauvet, Béatrice Hémard.

Pour être au plus près de l'actualité sassenageoise :

Un magazine d'informations Sassenage en pages*

* Pour recevoir la version numérique, inscrivez-vous sur Sassenage.fr,
« Informé(e) sans consommer de papier ! »

Un site internet Sassenage.fr

Une page facebook Facebook.com/VilleSassenage

Un numéro de téléphone unique pour joindre l'ensemble des services de la Ville : 04 76 27 48 63



**Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
Supplément février 2019**

Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - **Rédactrice en chef** : Géraldine Ferronato - **Maquette** : Service communication
Rédaction : Géraldine Ferronato - **Photos** : Service communication, Pixabay - **Mise en page** : Déborah Basset, Géraldine Ferronato
Impression : Imprimerie Courand & associés - **Distributeur** : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 800 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.



